

RÈGLEMENTATION MATÉRIELLE

Les indications spécifiques à chaque filière compétitive sont précisées dans ce tableau, les exigences principales sont indiquées dans le règlement technique en vigueur (pages 68 et 69 du *Règlement Technique GAM-GAF 2018-2019*).

Pour toutes les filières, quand elles ne sont pas spécifiées, les hauteurs des engins et les dimensions des tapis et sur-tapis sont celles indiquées pour les niveaux de pratique Performance et Élite dans le règlement technique.

	 NIVEAU DE PRATIQUE FÉDÉRAL			 NIVEAUX DE PRATIQUE PERFORMANCE / ÉLITE 		
	Fédérale B 7-9 ans Grilles FFGym	Fédérale B 10 ans et plus Grilles FFGym	Fédérale A Grilles FFGym	Régionale Imposés 1 à 3	Nationale B / Nationale A / Élite Imposés 4 à 6	Nationale B / Nationale A / Élite Code FIG aménagé et code FIG
SOL	Piste d'acrobatie ou gonflable de longueur 10 m minimum ou praticable	Piste d'acrobatie ou gonflable de longueur 10 m minimum ou praticable	Piste d'acrobatie ou gonflable de longueur 10 m minimum ou praticable	Praticable	Praticable	Praticable
CHEVAL D'ARÇONS		- Cheval d'arçons et tapis 1 tremplin autorisé 1 champignon de diamètre 60 cm à hauteur 45 cm du sol avec tapis épaisseur 10 cm	- Cheval d'arçons et tapis 1 tremplin autorisé 1 champignon de diamètre 60 cm à hauteur 45 cm du sol avec tapis épaisseur 10 cm	- Cheval d'arçons et tapis - Un tremplin autorisé - Un champignon de diamètre 60 cm à hauteur 45 cm du sol avec tapis épaisseur 10 cm	- Cheval d'arçons et tapis 1 tremplin autorisé 1 champignon de diamètre 60 cm à hauteur 45 cm du sol avec tapis épaisseur 10 cm	- Cheval d'arçons et tapis 1 tremplin (<i>autorisé pour les 12 et 13 ans</i>)
ANNEAUX		- Portique anneaux et tapis - Tapis de réception épaisseur 10 cm obligatoire	- Portique anneaux et tapis - Tapis de réception épaisseur 10 cm obligatoire	- Portique anneaux ou potence (<i>hauteur libre</i>) et tapis 4 m x 2 m x 20 cm - Tapis de réception épaisseur 10 cm autorisé - Plateforme pour se sangler	- Portique anneaux et tapis - Tapis de réception épaisseur 10 cm autorisé	- Portique anneaux et tapis - Tapis de réception épaisseur 10 cm autorisé sauf en Senior
SAUT	- Piste d'élan 15 m - Un trampo-tremp - Tapis réception : 6 m x 2 m x 40 cm et tapis épaisseur 10 cm obligatoire	- Piste d'élan 15 m - Un trampo-tremp - Deux tremplins - Tapis de réception : 6 m x 2 m x 40 cm et tapis épaisseur 10 cm obligatoire	- Piste d'élan 25 m - Un trampo-tremp - Deux tremplins - Table de saut Hauteur à 1,25 m ou à 1,35 m en fonction des catégories (voir programme) - Sur-tapis avec marquage obligatoire	SAUT 1 : - Piste d'élan 15 m - Un trampo-tremp et un tremplin - Bloc mousse et/ou hauteur de tapis 4 m x 2 m x 80 cm SAUT 2 : - Piste d'élan 15 m - Un tremplin - Tapis de réception 4 m x 2 m x 40 cm - Tapis épaisseur 10 cm autorisé	- Piste d'élan 25m - Un trampo-tremp - Deux tremplins - Table de saut 1,25 m du sol avec tapis - Sur-tapis avec marquage obligatoire - Tapis de réception épaisseur 10 cm autorisé en Avenir et Espoir	- Piste d'élan 25 m - Deux tremplins (<i>un hard, un soft</i>) - Utilisation des deux tremplins autorisée pour les 12 ans à 15 ans en compétition par équipes - Table de saut avec tapis et sur-tapis avec marquage obligatoire - Tapis de réception épaisseur 10 cm autorisé en Junior U16
BARRES PARALLELES	- Barres parallèles à hauteur libre (<i>maximum 2 m du sol</i>) et tapis - Un tremplin - Tapis de réception épaisseur 10 cm obligatoire	- Barres parallèles à hauteur libre (<i>maximum 2 m du sol</i>) et tapis - Un tremplin - Tapis de réception épaisseur 10 cm obligatoire	- Barres parallèles à hauteur libre (<i>maximum 2 m du sol</i>) et tapis - Un tremplin - Tapis de réception épaisseur 10 cm obligatoire	- Barres parallèles à hauteur libre (<i>maximum 2 m du sol</i>) et tapis - Un tremplin - Tapis de réception épaisseur 10 cm obligatoire	- Barres parallèles à hauteur libre (<i>maximum 2 m du sol</i>) et tapis - Un tremplin - Tapis de réception épaisseur 10 cm autorisé	- Barres parallèles et tapis - Un tremplin - Tapis de réception épaisseur 10 cm autorisé sauf en Junior U18 et Senior
BARRE FIXE	- Barre fixe à hauteur libre (<i>maximum 2,80 m du sol</i>) et tapis - Sur-tapis obligatoire de chaque côté - Tapis de réception épaisseur 10 cm autorisé	- Barre fixe à hauteur libre (<i>maximum 2,80 m du sol</i>) et tapis - Sur-tapis obligatoire de chaque côté - Tapis de réception épaisseur 10 cm autorisé	- Barre fixe et tapis - Sur-tapis obligatoire de chaque côté - Tapis de réception épaisseur 10 cm autorisé	- Barre fixe à hauteur libre (<i>maximum 2,80 m du sol</i>) et tapis - Possibilité d'adapter un porte-mains de barre fixe sur une barre asymétrique - Plateforme pour se sangler - Sur-tapis obligatoire de chaque côté	- Barre fixe et tapis - Sur-tapis obligatoire de chaque côté	- Barre fixe et tapis - Sur-tapis obligatoire de chaque côté